



NUIT D'ETE

LE CONCOURS DE NOUVELLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL DES MINIMES

Règlement

Le concours récompense des nouvelles écrites en langue française. La nouvelle est un genre littéraire spécifique : les récits proposés doivent être courts, en prose et doivent correspondre à ce genre (les essais, poèmes, fables, articles seront refusés).

Le **thème** du concours est **libre**.

Les nouvelles proposées n'auront fait l'objet d'aucune publication dans des revues, magazines ou dans le cadre d'un contrat d'édition. Ils n'auront pas non plus été soumis à un autre jury.

Chaque participant s'engage à proposer un texte original et inédit. Les emprunts à des textes déjà publiés entraîneront le refus du texte. Le plagiat est sanctionné par la loi (*le plagiat est une forme de contrefaçon qui consiste, pour un auteur, à intégrer dans son œuvre l'intégralité ou des extraits de l'œuvre d'un autre auteur sans avoir obtenu son autorisation*). <http://www.cliquedroit.com/le-plagiat>).

Les auteurs peuvent envoyer jusqu'à deux textes différents maximum.

Le texte doit être relié (agrafe, reliure ou autres).

La fiche d'inscription doit être jointe au texte (sans être reliée). Cette fiche est à télécharger sur le site : <http://lesminimes.centres-sociaux.fr/>

Les frais de participation s'élèvent à **5 euros** (à régler par chèque uniquement à l'ordre de « l'association culturelle et sociale des Minimes »)

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert à tous les auteurs, de tout âge, de toutes les nationalités (tant que le texte est écrit en langue française).

ENVOI

La date limite d'envoi est fixée au 6 juillet 2018

(Caché de la poste faisant foi)

Le texte doit être envoyé en deux exemplaires. La fiche d'inscription (non reliée) doit être jointe au texte.

L'ensemble (**texte en 2 exemplaires + fiche d'inscription + chèque**) est à envoyer à cette adresse :

NUIT D'ETE - CONCOURS DE NOUVELLES
Centre socioculturel des Minimes
19 rue des Minimes
86100 Châtelleraut

PRESENTATION DES TEXTES

Chaque texte comportera 40 500 signes maximum.

Un titre est obligatoire. Le texte devra être présenté en police Times New Roman, taille 12, sans interligne. Les pages seront numérotées.

Le texte ne doit pas être signé par son auteur, ni contenir d'illustrations ou de photographies (et autres signes distinctifs) afin de garantir l'anonymat des participants.

Tous les textes non conformes au règlement ne seront pas transmis au comité de lecture et ne pourront donc concourir.

LE JURY

Un comité de lecture sélectionnera le texte lauréat. Les décisions du comité de lecture sont sans appel.

RESULTATS

Les résultats seront communiqués le 15 septembre 2018

Le lauréat/la lauréate recevra un prix de 500€

